

YEŞİM SAGLAM :

Bonjour à tous ici. Bienvenue à l'appel du groupe de travail sur les politiques consolidées de l'At-Large ce mercredi 27 avril 2022 à 13 h UTC.

Nous n'allons pas faire l'appel aujourd'hui étant donné le nombre important de participants pour économiser un peu de temps, mais les participants sur Zoom et par téléphone seront inscrits à l'appel après la réunion. Nous avons reçu des excuses de Bill Jouris, de Cheryl Langdon-Orr, d'Alberto Soto, d'Alfredo Calderon, d'Yrjö Lansipuro, de Sébastien Bachollet, de Claire Craig et de Christopher Wilkinson qui viendra un petit peu en retard.

Aujourd'hui du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Claudia Ruiz et moi-même Yeşim Sağlam. Je m'occuperai de la gestion de l'appel. Comme d'habitude, nous avons l'interprétation en français et en espagnol et nos interprètes sont David et Veronica pour l'espagnol et Aurélie et Isabelle pour le canal français.

Je vous rappelle à tous, si vous le voulez bien, de donner votre nom avant de prendre la parole, non seulement pour la transcription mais aussi pour les interprètes. Et je vous rappelle que nous avons un service de transcription en temps réel aujourd'hui. Je suis en train de mettre le lien dans le chat à l'instant. À la fin de l'appel, il y aura un petit questionnaire, un petit sondage très rapide, donc je vous demande de remplir ce sondage qui ne prendra qu'une ou deux minutes pour évaluer ce service.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Je vais maintenant vous redonner la parole, Olivier. Merci beaucoup.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Yeşim.

Bienvenue à tous à cet appel du groupe de travail sur les politiques consolidées. Nous n'aurons pas trop de travail aujourd'hui encore une fois. Nous allons d'abord commencer par les points de travail avec la prochaine réunion de La Haye pour l'ICANN74, donc nos grands points de travail. Ensuite, il y aura une mise à jour de la petite équipe avec une mise à jour des différents groupes – nous avons une liste de différents sujets à l'écran. Ensuite, nous ferons les mises à jour sur les commentaires de politique, tout ce qui est travaux préliminaires dans ce domaine. Nous irons assez vite parce qu'il n'y a pas grand-chose à dire là-dessus.

Et je vais vous demander maintenant s'il y a d'autres choses que nous devons ajouter à l'ordre du jour ou si vous souhaitez le modifier d'une manière ou d'une autre. Je ne vois pas de mains levées, donc pour l'ordre du jour, ça va pour aujourd'hui. Essayons donc de terminer peut-être en 60 minutes.

Passons aux points de travail de la semaine passée : c'est évident. Le seul point de travail en fait a été terminé. Il reste un point de travail du 6 avril avec un résumé des questions de la charte. Je n'ai pas fait de suivi avec Steinar, mais je m'en occuperai.

YEŞİM SAGLAM : Steinar a la main levée, Olivier.

STEINAR GRØTTERØD : Oui, bonjour. J'ai distribué un lien à la liste de diffusion du CPWG le 19 avril avec un document et mon intention, c'était que tout le monde au sein du groupe puisse apporter ses commentaires par rapport à ce qui a été proposé.

J'aimerais mettre l'accent sur quelque chose. Mon document, c'est une copie de ce qui a été distribué au sein du groupe de travail sur le PDP. Mais l'idée, c'est de le publier qu'une fois qu'on aura consensus, qu'on aura collecté les idées. Donc voilà, ceci fait partie de la documentation sur le PDP. Je crois que ma tâche, en tout cas, est terminée.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Steinar. La personne qui a oublié de cocher la case sera sanctionnée.

Comme d'habitude, je ne vois pas de mains levées, donc nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour et le point suivant, c'est donc les grands points pour le mois de juin, le mois de juin qui arrive rapidement. Jonathan Zuck doit élaborer les points de travail de l'ICANN74 donc Jonathan, c'est à vous.

JONATHAN ZUCK : Merci Olivier.

L'idée, c'est d'avoir une conversation relativement informelle parce que par le passé, lorsqu'on élabore les grandes lignes, en général, je regarde l'emploi du temps et j'essaie de voir quelles seront les grands sujets, les sujets brûlants pour la réunion. De mémoire, j'ai essayé de réfléchir au

positionnement par rapport à tout cela, donc sans vous mettre la pression, j'aimerais quand même avoir un petit peu votre impression par rapport à ce qui pour vous sera les grands sujets de la prochaine réunion.

Pour ceux qui ne le savaient pas, cette réunion de La Haye est une réunion sur les politiques. Ce sera également la première réunion hybride depuis le début de la pandémie et il y aura beaucoup de personnes qui seront là en présentiel. Donc utiliser cette idée des *talking points*, des grands sujets en fait, sera intéressant. Peut-être que vous pouvez simplement mettre quelque chose dans le chat de Zoom plutôt que d'avoir des conversations dans les couloirs. J'aimerais donc un petit peu parler des différents sujets pour avoir une idée des aspects des discussions qui auront lieu pendant la réunion.

Une des choses dont on parlera, c'est les génériques fermés. Nous en avons déjà parlé lors d'appels précédents. Nous allons avoir une conversation à l'interne sur ce sujet pour savoir quel est notre positionnement avec les différentes nuances. Nous allons également utiliser les directives du Conseil d'Administration dans le cadre des discussions bilatérales. Nous allons également voir ce que dit le GAC pour un peu cadrer les questions, les définitions et les compromis sur les génériques fermés.

Mais en dehors de cela, voyons un petit peu ce qui donnera lieu aux discussions et ce que nous souhaitons inclure dans ce document que nous allons préparer pour l'ICANN74. Hadia, je vois que vous avez la main levée.

HADIA ELMINIAMI :

Merci beaucoup.

Quelques réflexions préliminaires. Je crois qu'il y a deux sujets : l'utilisation malveillante et le rôle de la communauté et je dirais également de l'At-Large en particulier, mais le rôle de la communauté en général aussi pour l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS et tout ceci, en lien avec le SSAD, le système standard pour l'accès et la divulgation. Je pense que l'idée, ce n'est pas de mettre en œuvre le système proposé tel quel. Alan parlait d'une démonstration de faisabilité, mais pour lui, cette démonstration de faisabilité, ce n'est pas simplement de mettre en œuvre le SSAD actuel de manière conceptuelle, mais c'est mettre en œuvre un système de tickets. Donc si on parle vraiment d'un système de tickets, je crois que nous sommes d'accord. Voilà donc les deux points que je voulais soulever.

Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci Hadia. Est-ce que vous savez quelles seront les discussions spécifiques qui auront lieu sur le PDP sur le SSAD pendant l'ICANN74 ?

JUSTINE CHEW :

Je crois que cette question est à poser à Alan.

JONATHAN ZUCK :

Oui, Alan a la main levée également, donc on va écouter Hadia et Alan tous les deux.

HADIA ELMINIAWI : Par rapport au SSAD, je ne sais pas, on devrait peut-être écouter Alan. Simplement, je ne vois pas le chat, je voudrais vous informer parce que je suis au volant. Mais en ce qui concerne l'utilisation malveillante du DNS, je crois que oui, il y a des conversations avec la ccNSO là-dessus, peut-être aussi avec la GNSO, je ne sais pas exactement, mais la ccNSO, c'est sûr. Nous avons également une discussion à l'interne lors de la plénière de l'At-Large, séance sur les politiques de l'At-Large.

Voilà, merci.

JONATHAN ZUCK : Merci Hadia.

Alan ?

ALAN GREENBERG : Merci. J'ai un certain nombre de choses à dire.

Pour savoir si nous approuvons la recommandation actuelle qui va ressortir de la petite équipe de l'ODA, donc de la GNSO, tout ceci n'est pas très clair pour l'instant. Nous recommandons un système de tickets dans notre réponse initiale, mais l'avenir n'est pas très clair par rapport à cela et on en reparlera dans le rapport sur l'ODA du SSAD qui a lieu actuellement.

Les choses sont vraiment confuses pour l'instant, notre positionnement n'est pas clair. Un système de tickets nous semble mieux pour remplacer la mise en œuvre du SSAD ou plutôt, nous ne sommes pas du tout d'accord pour la mise en œuvre du SSAD tel qu'il a été conçu par le PDP. Ce qui doit être fait ou ce qui devrait être fait nécessite en fait

beaucoup trop d'enjeux pour dire que nous sommes d'accord, donc je crois qu'il faut faire attention à cela. Il y a beaucoup de choses en cours par rapport aux différentes orientations à prendre et les choses ne sont pas claires et il faudrait continuer à en parler.

Est-ce qu'il y aura quelque action que ce soit lors de l'ICANN74 ? Écoutez, je ne sais pas. Le président de la petite équipe ou la personne chargée de la petite équipe s'est engagée à faire rapport auprès de la GNSO à l'ICANN74, mais ce que va dire cette personne, c'est difficile de le savoir. En tout cas, l'objectif de fournir une réponse définitive à la GNSO n'est pas atteint. Mais il y a encore beaucoup trop de choses dans l'air pour pouvoir soutenir quoi que ce soit.

JONATHAN ZUCK :

Écoutez, pour être clair, ce n'est pas la question que je posais. En fait, j'essayais de savoir quel était votre avis ici par rapport aux sujets de discussion qu'on pourrait développer et élaborer pour l'ICANN74 et je ne vous demandais pas quelle était notre position là-dessus. De toute façon, par rapport aux nouveaux venus et à ceux qui participent à distance, on verra cela. Mais c'est un point qui va figurer sur la liste des points de discussion.

ALAN GREENBERG :

Écoutez, j'aimerais vous en dire plus, mais à l'heure actuelle, le conseil de la GNSO n'a pas pris de décision. La petite équipe ne s'est pas encore réunie, je ne peux donc pas vous dire quels vont être les résultats de cela. Il va y avoir un rapport du personnel de l'ICANN et une fois qu'on obtiendra ce rapport, on en saura plus. On en est à une étape de

dialogue, mais on n'est absolument pas là où on souhaiterait être. Et peut-être que d'autres au sein du groupe considèrent qu'on est plus près du point où on voudrait en être, mais ce n'est pas notre sentiment. Donc oui, j'espère qu'à mesure qu'on se rapprochera de l'ICANN74, on aura les idées plus claires. Mais bon, vous voyez bien le nombre d'années qui ont été gaspillées jusqu'à présent.

JONATHAN ZUCK :

Oui. Merci Alan, merci Hadia.

Justine, en tant que représentante et liaison à la GNSO, qu'est-ce que vous pouvez nous dire par rapport aux principales discussions sur les procédures ultérieures ? D'après vous, quels sont les principaux sujets qui seront abordés lors de l'ICANN74 ? Et comment préparer les gens pour qu'ils puissent discuter de toutes ces questions ?

JUSTINE CHEW :

Alors là, vous me mettez un petit peu sur la sellette !

Écoutez, en termes de procédures ultérieures, d'une manière générale, l'ODP est encore en cours. Le conseil a un rapport de l'agent de liaison à l'ODP. Et je suis navrée de vous dire que le conseil ne répond pas vraiment à ces mises à jour faites par l'agent de liaison. Le conseil dit que les SubPro, c'est un domaine important, mais pour ce qui est des discussions, en fait, il ne semblerait pas que le conseil soit préoccupé par quoi que ce soit pour l'instant en termes de mises à jour de la part de l'agent de liaison sur l'ODP.

Et comme certains d'entre vous le savent, j'ai réuni de nouveau la petite équipe At-Large CPWG sur les procédures ultérieures. Je ne vous ai pas trop poussés pour que vous participiez ou contribuiez. Mais par rapport aux génériques fermés, c'est un sujet intéressant parce que c'est un sujet différent des autres puisque dans le cas des génériques fermés, il n'y avait pas de recommandations pour modifier l'état actuel. Et je crois que quelqu'un a dit que le Conseil d'Administration a d'ores et déjà dit les génériques fermés seraient autorisés ; c'est pourquoi ils se sont tournés vers le GAC et le conseil de la GNSO pour voir comment aborder la question des candidatures pour les génériques fermés pour la prochaine série.

Cela étant dit, le fait de savoir si l'ALAC va être intégrée dans cette discussion, cela reste encore à savoir et à ce sujet, je ne peux pas en dire plus. Et même s'il y a cette question que vous pourriez envisager d'aborder, à savoir dans le cadre de la recommandation SubPro sur les génériques fermés, même s'il n'y a pas de recommandations pour modifier la position actuelle, il y a quelque chose – et là, je paraphrase – qui dit que tout travail futur sur les génériques fermés devrait inclure des experts sur la concurrence, l'économie et autres. Mais cela exclurait expressément quiconque ayant participé au niveau SubPro aux discussions sur les génériques fermés. Donc savoir comment nous allons participer, c'est une question intéressante et je n'en ai pas la réponse.

Ensuite, autre un sujet qui nous préoccupe, il n'y a pas de mouvement au sein du conseil pour voir comment aborder cette question quant au soutien aux candidats. Par rapport aux enchères, ce n'est pas encore sur nos radars. Donc voilà tout ce que je peux vous dire pour l'instant.

JONATHAN ZUCK : Merci. On reviendra sur ces points à mesure qu'on approche de l'ICAN74, mais vous avez présenté les principaux sujets de discussion pour l'ICANN74. L'idée, c'était qu'on puisse se préparer aux discussions à venir.

JUSTINE CHEW : Surtout, n'hésitez pas à faire appel à moi. Posez-moi la question.

JONATHAN ZUCK : Oui. Par rapport à la GNSO, vous avez parlé de la petite équipe sur l'utilisation malveillante du DNS. Que pensez-vous qui va se passer par rapport à la discussion sur l'utilisation malveillante du DNS par rapport aux différents commentaires qui ont été faits ?

JUSTINE CHEW : Écoutez, on se réunit de manière hebdomadaire dans un créneau d'ailleurs qui entre en conflit avec les réunions du CPWG et je crois qu'on attend encore les contributions des uns et des autres. Mais le processus est assez lent parce qu'on examine avec soin ce que les gens nous disent.

La semaine dernière, nous avons examiné la réponse de l'ALAC et je pense que d'une manière générale, elle a été bien reçue. Rien d'alarmant ou rien à dire pour aller à l'encontre de ce qu'a dit l'ALAC. Mais un sujet qui a fait l'objet de commentaires par rapport à la conformité contractuelle, je pense qu'on n'est pas à un point où on peut avoir une analyse complète des sujets à venir. L'objectif de notre petite

équipe, c'est d'avoir quelque chose de complet d'ici le mois de juin, je pense avant l'ICANN74. Donc encore une fois, c'est un processus lent et progressif sur lequel il va falloir que je fasse rapport auprès de vous chaque semaine.

JONATHAN ZUCK : Oui, tout à fait, pas de problème, Justine. Encore une fois, la question était de savoir quels sont les sujets dont on va parler à l'ICANN74 pour donner des informations et expliquer quelle est notre position avant l'ICANN74, pas aujourd'hui forcément, mais pouvoir anticiper un petit peu quels sont les grands sujets qui vont être abordés à l'ICANN74.

JUSTINE CHEW : C'est bien noté. Oui, je vais essayer de regarder les points communs dans les sujets qui sont abordés et je reviendrais vers vous la semaine prochaine.

JONATHAN ZUCK : Très bien, merci beaucoup.
Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Jonathan.
Sachez que l'on travaille en tant que responsable de l'ATRT3 avec le Conseil d'Administration et le personnel de l'ICANN sur le mandat de la version pilote de la révision holistique, l'objectif étant d'avoir un texte publié d'ici ou avant l'ICANN74. Par conséquent, je pense et nous

espérons à l'At-Large que nous aurons une discussion avec les participants sur cette question en particulier même s'il n'y aura pas de réunion spécifique portant sur ce sujet.

Ensuite, et ceci n'est pas lié à quelque réunion que ce soit, mais en tout cas, c'est un sujet qu'on a abordé hier à l'occasion de la table ronde mensuelle d'EURALO, cela a été abordé à NARALO et ailleurs, par rapport au splinternet, la cyberbalkanisation et ce qui se produit d'une manière générale à la suite des événements que l'on connaît tous en Europe de l'Est.

Donc voilà les quelques commentaires que je souhaitais partager avec vous.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup Sébastien, merci de nous avoir rappelé cette discussion en cours. Et effectivement, c'était une table ronde d'EURALO extrêmement intéressante. Je recommande vivement d'aller écouter les enregistrements de cette table ronde qui a donné lieu à d'excellentes discussions.

Bien. J'essaie de voir à qui donner la parole. Steinar, par rapport à la politique de transferts, est-ce que vous pensez qu'on va avoir une discussion spécifique sur ce point-là à l'ICANN74 ?

STEINAR GRØTTERØD :

Je pense effectivement que ce sera le cas parce que le groupe de travail a annoncé qu'il va publier un rapport initial pour commentaires publics le 15 juin et cela tombe justement pendant l'ICANN74. Et on se

rapproche de la fin de la phase 1. Donc effectivement, cela va être sur le radar.

JONATHAN ZUCK :

Très bien, merci.

Est-ce que quelqu'un d'autre pense que l'un des sujets dont il est responsable va être un sujet brûlant lors de l'ICANN74 ? Marita, est-ce que vous pensez que l'un des sujets que vous gérez va être abordé lors de l'ICANN74 ?

MARITA MOLL :

Non, je ne pense pas. Mais on pensait qu'on pourrait peut-être avoir une déclaration sur les sujets de discussion principaux en insistant sur le fait qu'il est important que l'internet continue d'être un système unique et qu'il est intéressant de voir comment l'ICANN résout cette situation et les autres groupes peuvent également résoudre cette situation, donc insister sur ce point et mettre en avant le fait qu'il y a un certain nombre d'événements qui ont lieu dans le monde.

JONATHAN ZUCK :

Merci Marita. Oui, d'ailleurs j'ai entendu de la part de Göran hier que les premiers fonds ont été envoyés ou alloués à l'Ukraine dans le cadre de ce programme par l'intermédiaire de différentes organisations à but non lucratif. Mais voilà, cela a été fait.

MARITA MOLL : Oui, je l'ai vu également Jonathan, mais je répétais ce qui ressortait de la discussion d'hier sur la cyberbalkanisation de l'internet.

JONATHAN ZUCK : Très bien, merci Marita.

Hadia, je vous donne le mot de la fin et ensuite, je repasserai à la parole à Olivier.

HADIA ELMINIAWI : Merci.

Il y a un autre sujet, je crois, dont on va beaucoup parler lors de l'ICANN74 : il s'agit des IDN et de la gestion des variantes. Nous avons deux PDP qui sont en cours là-dessus, le PDP sur les IDN de la GNSO et le ccPDP4 de la ccNSO pour la gestion des IDN. C'est également un domaine dans lequel on pourrait élaborer quelques points sur la gestion des variantes des IDN.

JONATHAN ZUCK : Très bien Hadia, merci. Effectivement, ceci pourrait être un sujet de discussion.

Et vous m'avez rappelé aussi qu'il y a une autre discussion qui a lieu et qui va sans doute être importante, ces recommandations sur les efforts de priorisation. Cheryl gère une petite équipe depuis un certain temps là-dessus. Nous sommes enfin en lien avec la communauté de manière plus large par rapport à cela et donc, il nous faudrait peut-être réfléchir à ces recommandations de priorisation. Les discussions se font vite sur

le pilote qui a lieu, mais je pense qu'il y aura davantage de discussion là-dessus. Je ne vois absolument pas ce que nous allons pouvoir dire sur ces efforts de priorisation. À ce stade, il serait intéressant d'y réfléchir. Un des plus gros enjeu dans le cadre de cet effort, c'est la crainte que les recommandations priorisées soient équivalentes à finalement se débarrasser de certaines choses et que s'il y a par exemple une recommandation de priorité 4, on ne la traitera plus jamais. Xavier et le personnel nous ont dit : « Non, pas du tout », mais il y a une certaine réticence par rapport à certaines priorités. On ne souhaite pas que ces priorités se retrouvent un petit peu poussées en fin de liste. Mais on pourra peut être en parler lors de l'ICANN74.

Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je suis tout à fait d'accord avec vous, Jonathan. Et pour ajouter à ce que vous venez d'écrire, il y a aussi le travail effectué sur la piste de travail 2. Plus besoin d'en faire une priorité, mais c'est quelque chose qui va avoir lieu pendant l'exercice actuel et l'exercice suivant. Et donc cela apportera des éléments supplémentaires à la discussion sur les priorités parce que c'est en lien avec la piste de travail deux, le modèle multipartite et bien sûr l'ATRT3. Merci.

JONATHAN ZUCK : Merci Sébastien.

Très bien, c'est un bon début. Nous allons intensifier la conversation au cours des six semaines à venir de manière à ce qu'au premier jour de l'ICANN74, nous soyons bien positionnés pour faire un briefing, une

mise à jour sur ces différentes questions et pour faire avancer la discussion. Donc merci à tous d'avoir été aussi créatifs et je vous ferai un retour sur tout cela un petit peu plus tard.

Olivier, je vous repasse la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Jonathan. C'est un excellent début pour les grands sujets de l'ICANN74.

Nous allons maintenant passer aux groupes de travail et aux mises à jour de la petite équipe. Je ne sais pas si la main levée de Sébastien est en lien avec ce qu'il vient de dire ou s'il souhaite intervenir. Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Désolé, je suis sur mon iPhone, je vais baisser la main.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien, merci beaucoup.

Les mises à jour de la petite équipe. Nous avons différents groupes de travail qui travaillent au processus d'élaboration de politiques. Avant, nous allons commencer par le processus d'élaboration de politiques sur la révision de la politique de transfert. Nous avons Daniel Nanghaka et Steinar, donc une petite mise à jour s'il vous plaît.

STEINAR GRØTTERØD : Merci.

Je n'ai pas pu participer à la réunion hier. Raymond était mon suppléant, donc je vais lui laisser intervenir là-dessus. Merci.

RAYMOND MAMATTAH : Bonjour à tous, bonjour d'Accra au Ghana.

Nous avons eu la réunion hier et ce que je peux vous dire en termes de mises à jour, cela a déjà été mentionné tout à l'heure, c'est que le groupe de travail va bientôt conclure son travail. Le rapport préliminaire sera donné aux différents représentants d'ici le 29 avril. Ensuite, les membres devront faire leur feedback d'ici le 14 mai. Les représentants demanderont donc le point de vue des différents membres ici présents avant le 14. Ensuite, il y aura un webinaire communautaire le 2 juin pour avoir le point de vue des membres. Et enfin, il y aura la période de commentaires publics qui démarrera le 15 juin. Donc les représentants auront le rapport d'ici le 29 et à ce moment-là, nous pourrons commencer à faire notre feedback qui sera donc dû avant le 14 mai. Voilà ce que je peux vous dire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Raymond.

Y a-t-il autre chose à ajouter ? Vous avez la parole pour vos questions et vos commentaires également. Très bien, pas d'autres questions, pas d'autres commentaires. Je note que les commentaires et les points de vue peuvent être ajoutés dans un document Google qui est dans le chat. Steinar vient de mettre le lien dans le chat.

Holly ?

J'ai entendu à deux reprises le fait que la période de commentaires sera lancée pendant la réunion de l'ICANN74 et c'est contradictoire au processus normal selon lequel les commentaires publics doivent être démarrés en dehors des réunions. Le moment de la réunion ne doit pas être compté dans la période de commentaires publics, donc il faut faire attention. Ce n'est pas une bonne idée de lancer une période de commentaires pendant une réunion de l'ICANN puisque personne ne suivra ce qui se passe, sauf certaines personnes particulièrement expertes. Mais il ne faut pas compter ces jours de la réunion comme des jours de la période de commentaires publics.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Sébastien. Je note, c'est important.

Steinar ?

STEINAR GRØTTERØD : Mon idée, c'était que nous devrions pouvoir discuter à l'interne, pas commenter, mais discuter ce que l'on pourrait proposer pour ce rapport initial sur la phase 1 pour la politique de transferts. C'était en fait mon idée. J'espère que je ne me suis pas mal exprimé. Voilà.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Steinar. Je vois que Sébastien a le pouce levé, donc ça va.

Nous allons passer au groupe suivant maintenant. Et si vous regardez le prochain onglet, vous avez le PDP sur la protection des droits curatifs spécifiques pour les OIG. Le rapport définitif est considéré par le conseil

de la GNSO, donc nous allons voir ce que dit le conseil de la GNSO ; donc nous attendons là-dessus.

Ensuite, le PDP sur les noms de domaine internationalisés et là aussi, pas de mise à jour cette semaine. Le travail est en cours.

Ensuite, nous avons l'équipe de cadrage sur le RDA. Il y a également un lien vers l'espace de travail de la GNSO pour cette équipe sur l'exactitude des données d'enregistrement et c'est Alan qui va nous faire la mise à jour sur ce sujet.

ALAN GREENBERG :

Oui, si j'arrive à mettre en marche au micro.

Comme je l'ai déjà dit tout à l'heure, le rapport a été envoyé au conseil de la GNSO. Il y a eu une discussion et lire la discussion ne donne pas un aperçu exact de ce qui s'est passé. Mais ce qui a été très clair, en tout cas pour moi, c'est que nous avons utilisé le mot « proof of concept », donc démonstration de faisabilité, même si en fait les gens disent que ce n'est pas une démonstration de faisabilité du SSAD. Il y a une explication du SSAD, comment nous devons finaliser, mais ce n'est pas cela en fait. Le rapport utilise aussi d'autres termes un peu partout dans le rapport. En fait, on ne savait pas trop comment l'appeler, mais le fait qu'on ait utilisé ce terme de « démonstration de faisabilité » a créé une certaine confusion. Les gens se sont concentrés sur cette question : « Est-ce qu'il s'agit vraiment d'une démonstration de faisabilité ? » On nous indique que non, mais c'est quand même le terme que nous avons utilisé.

J'ai un principe de base que la vie m'a appris : lorsqu'on prend un terme que tout le monde comprend d'une certaine manière et que l'on redéfinit ce terme, cela provoque une certaine confusion. Il y a une confusion par rapport à la décision qui était demandée au conseil de la GNSO et en fait, il n'y a pas eu de décision. Si on part du principe que le conseil de la GNSO ne fait pas objection au travail continu de la petite équipe, parce qu'au départ, on avait prévu que le travail serait finalisé et en fait, il n'y a pas eu d'opposition au retour au travail et cela a été dit et c'est très important effectivement, on a besoin de clarté par rapport à ce qu'on entend et ce qu'on veut obtenir par rapport à cette démonstration de faisabilité, parce que les gens peuvent avoir différents points de vue.

Mais nous avons proposé que le système de tickets, qui est assez semblable à ce principe de faisabilité, soit l'objectif jusqu'à ce qu'on puisse parvenir à un EPDP qui pourrait demander autre chose de la part des parties contractantes. On ne sait pas encore si avec cette démonstration de faisabilité on va pouvoir faire en sorte que les parties contractantes l'utilisent ou qu'on leur demande de l'utiliser. Donc il y a toute une série de problèmes associés à cela. Et si on va avancer dans ce sens, on a besoin de plus de clarté.

Et je pense que je vais maintenant céder la parole à Justine pour qu'elle puisse rebondir sur ce que je viens de dire et qu'elle nous parle des actions qu'il va nous falloir mener.

JUSTINE CHEW :

Merci Alan.

Je pense que ce que vous avez dit est assez vrai. Moi, j'ai un problème par rapport à la conversation qu'on a eue parce que je pense que cette conversation partait dans tous les sens. Ce que le conseil a décidé dans le cadre de cette conversation, en tout cas c'est ce que j'ai compris, c'est que ce pourquoi la petite équipe a été constituée, c'est d'attendre d'avoir plus d'informations parce que la petite équipe n'a même pas pu présenter la situation exacte au conseil. Donc ce que le conseil a décidé de faire – et d'ailleurs, cela fait encore l'objet de commentaires –, c'est de voir comment la petite équipe peut travailler sur cette idée de démonstration de faisabilité et de passer ensuite à ce qui a été intitulé « La conception » et la petite équipe va ensuite devoir travailler sur la conception, non pas la mise en œuvre mais la conception du SSAD. Et une fois que cette conception est finalisée, il va y avoir une révision pour s'assurer que cette conception corresponde bien aux objectifs fixés. Donc, à la lumière des discussions, la petite équipe va pouvoir travailler. Et on s'attend aussi à ce que dans le cadre de la mise en œuvre du SSAD, on voit comment traiter cette mise en œuvre. À l'heure actuelle, on ne sait pas. Le résultat final pourrait être soit d'adopter la recommandation du SSAD, que ce soit en totalité ou en partie, deuxièmement, modifier cela ou troisièmement, la rejeter entièrement en disant que cette recommandation ne va pas dans le meilleur intérêt de la communauté de l'ICANN.

Donc le conseil espère que la petite va continuer de travailler sur ce sujet et parvenir à une recommandation. Et le conseil a ensuite demandé à ce que le Conseil d'Administration envisage l'examen de la recommandation du SSAD.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Alan, vous êtes sur muet, on ne vous entend pas.

ALAN GREENBERG : Oui, je n'avais pas entendu que vous me donniez la parole. J'ai levé la main pour faire un commentaire.

Justine a dit que l'organisation ICANN allait concevoir cette nouvelle chose et en fait, c'est intéressant parce que lorsqu'on a dit nous, la petite équipe, à l'organisation l'ICANN qu'ils s'étaient énormément éloignés de la conception originale du SSAD de manière très significative, leur réponse a été : « Écoutez, on a élaboré une conception du SSAD, mais pas forcément la conception du SSAD. » Donc la conception du produit futur sera sujet à examen de la petite équipe.

Donc eux, ils ont élaboré une conception, pas la conception. Et c'est intéressant de voir qu'on utilise avec beaucoup de flexibilité le terme « conception » Et Justine vient de le dire, on demande maintenant à l'organisation ICANN d'examiner cette nouvelle proposition et d'essayer de cadrer les choses et pour ce faire, ils auront besoin d'une conception. Mais là encore, cela pourrait ne pas être la conception. Donc là, il faut faire très attention aux termes utilisés.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan.

Vous avez la parole si vous avez des commentaires ou des questions à poser. Je ne vois pas de mains levées, donc merci beaucoup de cette mise à jour sur le SSAD.

Qu'en est-il de l'équipe de cadrage RDA ? Alan, je sais qu'il n'y avait pas de mise à jour à déclarer. Y en a-t-il maintenant ? Vous m'avez parlé du SSAD ; qu'en est-il du RDA ?

ALAN GREENBERG :

Je suis désolé, j'ai un peu perdu le fil ici. RDA et ODA, c'est un peu confus dans mon esprit, je m'en excuse.

Alors, pour ce qui est de l'équipe de cadrage RDA qui porte sur l'exactitude – si on parle de l'exactitude, je vais tout de suite le souvenir de quoi il s'agit – l'ensemble du groupe ne s'est pas réuni récemment. On s'est réuni ces dernières semaines en petits groupes pour voir comment mettre en œuvre une recommandation particulière, à savoir un sondage volontaire des bureaux d'enregistrement sur les pratiques relatives à l'exactitude et pour essayer de collecter des données. Ce groupe a presque finalisé son travail et on va donc pouvoir se réunir avec la totalité du groupe d'ici peu.

L'une des choses intéressantes, vous vous souviendrez que ces dernières semaines, j'ai parlé du fait que le RAA parle d'une révision annuelle en disant qu'à des fins d'exactitude, c'est réellement important de le faire, et l'un des membres de l'équipe de Tucows est intervenu à de nombreuses reprises en disant que la pratique à Tucows, c'est soit d'envoyer un rappel par mail et si ce mail n'arrive pas à bon port, alors d'envoyer une notification au bureau d'enregistrement pour dire que les données de contact sont peut-être erronées. Il faut passer par un processus de revalidation et elle était pratiquement sûre que le RAA validait cela. Pour moi, le RAA donnait cela uniquement à titre d'exemple. Et donc, certains bureaux d'enregistrement ont indiqué dans

le cadre de notre discussion que c'était quelque chose de trop compliqué à mettre en œuvre.

En tout cas, je me suis tourné vers le service de conformité pour voir si c'est quelque chose d'optionnel ou si c'est quelque chose de requis. On m'a dit que c'est optionnel. Et donc, c'était une surprise pour eux parce que d'après eux, c'était quelque chose de requis et c'est ainsi que Tucows l'avait compris. Mais en fait, ce n'est pas une exigence, c'est simplement optionnel. Et c'est intéressant parce que si effectivement un mail de rappel n'arrive pas au destinataire, cela nous permettrait de vérifier les données de contact régulièrement. Et de fait, le service de conformité a confirmé ma position, ce qui nous renvoie à l'étape numéro un, à savoir qu'il y a un volume énorme d'enregistrements qui n'ont pas été vérifiés. Malheureusement, j'aurais préféré que tout le monde vérifie cela. Je ne suis pas sûr à 100 % que ce soit le cas parce que parfois, les mails reviennent en erreur pour d'autres raisons, mais malheureusement j'avais raison. En tout cas, cela a le mérite de clarifier cette situation. Donc voilà tout ce que j'ai à vous dire sur ce point.

Je vous ai dit il y a deux semaines me semble-t-il que l'enquête sur laquelle travaillait la petite équipe me semblait peu intéressante. Or maintenant, je trouve que cette enquête pourrait donner lieu à des informations très intéressantes, en tout cas utiles.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup de cette mise à jour très complète.

Vous avez maintenant la parole si vous avez des questions ou des commentaires à faire. Bon, c'est surprenant ; j'aurais eu tendance à

croire qu'il y aurait beaucoup d'interventions sur ce point. Très bien, donc on continue d'avancer.

Avec cette dernière mise à jour, on peut passer au point suivant de l'ordre du jour, à savoir une mise à jour des commentaires politiques qui fait l'objet d'une révision hebdomadaire. Et c'est Jonathan Zuck et Claudia Ruiz qui vont nous présenter ce point.

JONATHAN ZUCK : Claudia, est-ce que vous voulez y aller ?

CLAUDIA RUIZ : Oui, tout à fait.

À l'heure actuelle, nous n'avons rien récemment ratifié par l'ALAC. Nous n'avons pas non plus de commentaires publics à venir. Mais si vous cliquez sur l'onglet mai, juin et septembre, vous verrez les prochains commentaires publics pour procédure, en mai, une procédure concernant l'étude NCAP et le projet de rapport.

Voilà tout ce que j'avais à dire. Merci.

JONATHAN ZUCK : Olivier, il n'y a pas grand-chose à dire ici. Peut-être que Justine pourrait nous donner quelques informations sur le NCAP ? Justine ?

JUSTINE CHEW :

Je n'avais pas prévu en parler parce que l'étude NCAP est toujours en cours. Le commentaire public n'est pas encore commencé. Mais j'ai levé la main pour autre chose.

Je ne sais pas si nous avons bien traité le RZ-LGR 5. Je regardais l'ordre du jour de la semaine passée et c'était un des commentaires qui étaient mentionnés. Mais là, je ne le vois pas aujourd'hui à l'ordre du jour. Je ne sais pas ce qui se passe.

Quoi qu'il en soit, et Hadia pourra me dire ce qu'elle en pense, j'ai regardé le principal document pour le commentaire public sur la RZ-LGR et essentiellement, ce que je veux dire, c'est que je trouve que c'est bien. C'est un panel d'intégration qui passe par les étapes de procédures normales pour incorporer plusieurs scripts LGR, règles de génération d'étiquettes, dans la nouvelle version du RZ-LGR qui est donc maintenant la version cinq.

J'ai également regardé ce qui s'est passé avec le commentaire de l'ALAC sur le RZ-LGR parce que c'est un des scripts qui est ajouté et j'ai lu la réponse de l'ALAC aux autres commentaires également et je crois que les choses sont désormais résolues ou mises à jour pour l'incorporation du latin dans LZ-LGR. Donc je pense que ça va, je pense que tout est clair et que nous n'avons pas besoin de commenter.

JONATHAN ZUCK :

Merci Justine. Moi, je croyais lors du dernier appel que nous étions d'accord là-dessus et que nous n'avions pas besoin d'apporter des commentaires. Mais merci d'avoir clarifié.

Par rapport au latin, nous avons fait un certain nombre de recommandations spécifiques et de commentaires. Donc selon vous, ils ont été adoptés ? C'est cela ? Parce que mon impression, c'était qu'il y avait éventuellement des conflits avec la partie des contractants.

JUSTINE CHEW : Ils ont donné leur réponse. Je peux mettre un lien. Mais je crois que ce qu'ils ont fourni est acceptable selon moi.

JONATHAN ZUCK : C'est très bien, bonne nouvelle.

Hadia ?

HADIA ELMINIAWI : Merci.

J'ai également regardé de ce côté et donc quelques informations de contexte pour ceux qui ne savent pas exactement de quoi il s'agit.

Par rapport aux règles de génération des étiquettes, il y aura un mécanisme pour déterminer quels sont les points critiques d'utilisation des nouvelles étiquettes, quelles sont les variantes à allouer dans la zone racine et quelles variantes seront bloquées. Pour ces règles de génération, la mise en œuvre dépend de chaque script qui sera utilisé dans la zone racine. Le panel de génération commence par différents points codes pour les différents scripts ; on les appelle les répertoires de départ maximal avec des propositions de règles de génération des étiquettes. Ces propositions sont revues par la communauté dans le

cadre d'un commentaire public et ensuite par le panel d'intégration. Ensuite, il y a approbation pour leur intégration dans la zone racine.

Donc à la base, cette version, la version cinq, intègre certains alphabets, certains scripts dans la règle des générations d'étiquettes existantes. La liste des scripts peut être trouvée sur la page wiki. Encore une fois, j'ai regardé et je ne crois pas que nous avons besoin d'apporter un commentaire. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup Hadia. Donc il y a des sujets qui devront être traités, mais pas dans l'immédiat, pas aujourd'hui en tout cas.

Donc Olivier, je vous repasse la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup Jonathan. Effectivement, ce RZ-LGR fait partie du pipeline des domaines de travail. Il devrait y avoir un lien sur l'ordre du jour normalement. Il faudra vérifier. C'est toujours bon d'avoir les liens vers le pipeline d'origine de ces commentaires publics. Donc voilà, merci beaucoup.

Et maintenant, nous sommes arrivés au point divers. Je ne vois pas de mains levées, cela veut donc dire que nous avons terminé en un peu plus d'une heure. D'ailleurs, Adigo m'appelle à l'instant, mais je crois que ce ne sera pas nécessaire puisque nous sommes en train de tout simplement nous organiser pour l'appel suivant. Donc ce sera quand ?

YEŞİM SAGLAM :

Merci Olivier.

Je regarde l'emploi du temps de la semaine prochaine. Normalement, nos appels sont à 19 h UTC, mais je vois qu'il y a un conflit, nous avons l'appel mensuel d'AFRALO. Je suggère de déplacer l'appel de CPWG, de le mettre à 20 h UTC si cela vous va à tous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

C'est un peu plus tôt que d'habitude, non ?

YEŞİM SAGLAM :

Non, ce sera plus tard.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Oui, un peu plus tard. Pardon, je suis dans le mauvais fuseau horaire. Je ne sais pas s'il y a des objections ? Apparemment ça va, ce sera un peu plus tard en Europe. Ce serait peut-être mieux pour certains des collègues qui sont à l'Est, dans la région asiatique. Sydney nous dit que c'est très bien. Très bien, alors qu'est-ce qu'on a dit, 21 h ?

YEŞİM SAGLAM :

Non, 20 h.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

D'accord, 20 h UTC, donc 23 h à Istanbul. Très bien, merci Yeşim.

Ceci étant, je remercie les interprètes pour l'appel d'aujourd'hui et je remercie les personnes de la transcription en temps réel, excellent travail.

Lorsque vous fermerez votre navigateur, vous aurez automatiquement une page qui va apparaître avec des questions sur la qualité de la transcription, alors veuillez répondre à ces questions.

Voilà, c'est tout pour aujourd'hui. Jonathan, vous avez des choses à ajouter ?

JONATHAN ZUCK : Non, je n'ai rien à dire. Merci à tous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien. Prenez soin de vous et passez une excellente semaine.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]